



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

hôpitaux

Question écrite n° 75395

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la chirurgie ambulatoire. En France, la chirurgie ambulatoire accuse un retard important par rapport aux autres pays de l'OCDE. Pourtant, la chirurgie ambulatoire, dans le cadre de la maîtrise des dépenses de santé, permettrait d'optimiser les ressources de l'assurance maladie tout en contribuant à améliorer la qualité des soins. En conséquence, il lui demande s'il envisage de prendre des mesures afin de développer la chirurgie ambulatoire.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75395

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 octobre 2005, page 9382